

Accompagnement éducatif : Aide aux devoirs

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'aide aux devoirs encadrée par des assistants d'éducation merci de déposer ce coupon à la vie scolaire par l'intermédiaire de votre enfant.

Créneaux : les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h. L'inscription peut être demandée pour 1, 2 ou 3 soirs par semaine, sous réserve des places disponibles.

(Si votre enfant est déjà inscrit il n'est pas utile de rendre ce document)

Je soussigné (e)

responsable de l'élève en classe de

souhaite que mon enfant participe à l'aide aux devoirs les :

Lundis

Mardis

Jeudis

*Les parents dont l'enfant est inscrit à l'accompagnement éducatif le soir s'engagent à venir le récupérer. **Aucune surveillance ne sera assurée après 18h.***